



Extrait du Documentation Académie de Rouen

<http://documentation.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article687>

Les pôles de compétences ou une progression info documentaire contextualisée

- Pédagogie - E.M.I - Progression info-documentaire -

Date de mise en ligne : vendredi 3 octobre 2014

Copyright © Documentation Académie de Rouen - Tous droits réservés

La création des pôles au collège Pablo Neruda d'Evreux

La création des pôles de compétences date de l'année scolaire 2008-2009. Ces pôles sont un des éléments phares du projet N.E.R.U.D.A. : (Nouveaux Élèves en Réussite, Unis pour le Développement des Ambitions) qui vise à travailler autrement avec les élèves et à accélérer leurs progrès.

Il est issu des réflexions et travaux du Conseil Pédagogique autour de la double question : comment faire entrer les élèves dans les apprentissages et les rendre acteurs de ces derniers ?

Nous avons donc travaillé sur deux axes dominants, d'une part, avoir des élèves disposés à être là, à l'heure, prêts à travailler et d'autre part, trouver des réponses pédagogiques dans la classe pour traiter l'hétérogénéité.

La mise en place du projet repose sur l'idée de dégager du temps pour travailler autrement sur les deux axes, pédagogique et vie scolaire, de façon concomitante. Il n'est pas question d'augmenter le temps de travail des uns ou des autres mais plutôt de le distribuer autrement. Le principe de faire passer le cours de 60 minutes à 50 minutes est alors retenu. Le temps gagné est ainsi redistribué :

On part du principe qu'un professeur dont l'obligation réglementaire de service est de 18 heures, accomplira désormais 22 « étiquettes ». Celles-ci se répartissent ainsi sur une semaine :

- ▶ 18 pour de l'enseignement disciplinaire, et 4 réparties ainsi :
 - " 2 pour du temps pédagogique face aux élèves en interdisciplinarité avec travail sur l'acquisition ou le renforcement de compétences (et évaluation). Ce temps pédagogique est appelé pôle de compétences au collège ;
 - " 0.5 pour le conseil de classe permanent (forme rénovée de l'heure de vie de classe, obligatoire) avec renforcement de la coopération enseignant-CPE ;
 - " 1.5 pour du temps de concertation pour le temps d'enseignement traditionnel d'une part, et pour le temps pédagogique du pôle de compétences d'autre part.

Qu'est-ce qu'un pôle de compétences ? Les modalités.

Un pôle de compétences est un cours assuré par un binôme de professeurs, responsable d'un groupe classe.

Chaque élève doit travailler sur 4 à 5 pôles différents par année scolaire.

Le nombre de séances est imposé par le calendrier scolaire et le nombre de pôles de compétences est donc calqué sur le nombre de classes que nous avons dans chaque niveau. Sur l'année, les élèves participent à l'ensemble des pôles sur leur niveau à raison de 6 à 7 séances d'une heure et demi chacun.

Idéalement Dans chaque pôle, les enseignants doivent s'emparer d'une partie de leurs programmes et la traiter au travers d'activités qui conduisent au développement des compétences des élèves et permettent au final leur évaluation. La pédagogie de projet est au coeur des pôles et très souvent un pôle donne lieu à une production de la part des élèves : diaporama, affiche, bandes sonores, courts métrages ...

La place du professeur documentaliste dans ce dispositif.

Lorsque cette expérimentation a vu le jour au sein du collège, j'y ai vu une véritable opportunité : celle de mettre en place une progression info documentaire en collaboration avec mes collègues sans pour autant « empiéter » sur leurs heures de cours. J'avais, par la passé, travaillé dans la cadre des I.D.D. (Itinéraires De Découvertes) et j'avais pu constater la plus-value d'un tel dispositif transversal pour notre fonction.

Dans un premier temps, j'ai proposé aux collègues de m'associer à eux lors de certaines séances, notamment sur la méthodologie de recherche , puis j'ai finalement fait le choix de créer un pôle sur chaque niveau en m'associant avec les collègues de lettres, d'histoire, de SVT ou de technologie notamment.. En moyenne et selon les collègues je garde un pôle durant deux ans, rarement trois sauf dans le cas du pôle 5e Métiers ou la possibilité de mettre en place une formation à la recherche documentaire dans le cadre de l'orientation est reconduit d'année en année. Ma participation aux pôles assure l'acquisition d'un certain nombre de compétences info documentaire sans pour autant exclure ma participation à d'autres projets culturels ou pédagogiques en partenariat avec mes collègues me

permettant d'approfondir ou de former les élèves à d'autres compétences.

On peut voir en annexe de cet article un tableau récapitulatif des pôles que j'anime conjointement avec mes collègues pour l'année scolaire 2014-2015.

L'évaluation

Un important travail sur l'évaluation de l'élève par compétences est mené au collège, tant dans les deux étiquettes de pôles que dans les dix huit heures d'enseignement. En 2008, l'avènement du Socle Commun devient une nécessité pour le DNB. Le Conseil Pédagogique, ainsi que chaque équipe disciplinaire, sous l'impulsion des IA-IPR ébauchent leur stratégie et mettent en oeuvre de nouvelles pratiques d'évaluation. Un bulletin trimestriel par compétences est mis en place dans les 11 Réseaux Ambition Réussite de l'Académie. Au collège Pablo Neruda, ce bulletin est remis en main propre à chaque parent et expliqué par les professeurs principaux.

La plupart des professeurs du collège évaluent les élèves en utilisant les « [tâches complexes](#) » et utilisent l'application [OASIS \(Outil d'Aide au Suivi du Socle Commun\)](#).

Voici deux exemples de [tâches complexes](#).

Le projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture proposé par le conseil supérieur des programmes et paru au cours de ce mois va tout à fait dans le sens de notre organisation pédagogique transdisciplinaire notamment le domaine 2.

Le bilan après cinq années

Dans le cadre des pôles, certaines matières sont sous représentées et d'autres ont perdu du temps face aux élèves comme l'éducation musicale ou les arts plastiques du fait de la redistribution en « étiquettes ».

De plus, créer un pôle de compétences n'est pas si facile car il faut éviter de tomber dans le piège du cours déguisé tout en respectant les programmes. Mon adaptabilité et ma connaissance des programmes des différentes disciplines ont été indispensables pour proposer aux collègues des pôles et bâtir avec eux des pôles cohérents, structurés.

L'étiquette de concertation est nécessaire afin que je fasse le point avec mes collègues des quatre niveaux afin de modifier, ajuster mais aussi évaluer les classes à l'issue d'un pôle. Bien entendu, cette concertation est loin d'être suffisante pour me permettre de voir tous mes collègues ; il me faut donc communiquer souvent à distance : ENT, courriels et appels téléphoniques ... c'est très chronophage.

Enfin, les nouveaux collègues qui se trouvent face à ce nouveau mode d'enseignement en binôme peuvent connaître quelques difficultés car construire un pôle équilibré n'est pas chose aisée : il faut éviter qu'une des deux matières ne soit sous représentée. Et en cas d'absence d'un des deux enseignants, il faut pouvoir être à l'aise dans un champ disciplinaire qui n'est pas le nôtre. Toutefois, j'y vois un avantage car les collègues qui participent avec moi aux pôles s'approprient et enseignent le vocabulaire, les compétences propres à la méthodologie de recherche, au savoir et au droit de l'information.

Les élèves, quant à eux, ont parfois du mal à comprendre qu'un pôle a autant d'importance qu'un cours mais présenté sous une forme différente et sont surpris encore de ne pas obtenir de notes pour leurs évaluations.

[>](sites/documentation.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/annexe_1_poles_2014_2015.pdf "PDF - 300.8 ko")

